

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	17.02.2015	10:36	15.119	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Cédric Dupraz

Titre: Détérioration de la situation des bas revenus (Episode 5)

Contenu:

Alors qu'entre 2008 et 2012, le nombre de millionnaires a augmenté de plus de 200 unités et leur fortune totale de près de 650.000.000 francs, les personnes bénéficiant d'une aide à la vie quotidienne passeront un peu plus encore à la caisse. Ainsi, à partir d'avril 2015, une augmentation de 350% de leur tarif horaire a été décidée entre la société NOMAD et le Conseil d'Etat, passant dans certains cas de 10 à 35 francs de l'heure. Cette situation est pour le moins scandaleuse. NOMAD reconnaît lui-même être "*conscient que ce changement de tarif peut avoir des conséquences importantes pour*" les personnes aux bas revenus.

Comment le Conseil d'Etat peut-il accepter ce genre d'agissement et l'augmentation des disparités sociales qui en résultent?

Développement:

